

## 60 - Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

**Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur :** Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

### 1 - Organismes publics d'enseignement

- **507 €** au Collège Lumière pour le déplacement de 21 élèves à Lingen (Allemagne) du 4 au 12 avril 2011
- **382 €** au Collège Voltaire pour le déplacement de 28 élèves à Ciudad Real (Espagne) du 6 au 13 avril 2011
- **253 €** au CFAA du Doubs pour le déplacement de 11 élèves à Gehren (Allemagne) du 26 avril au 5 mai 2011
- **851 €** au Collège Diderot pour le déplacement de 37 élèves à Bistrita (Roumanie) du 5 au 13 avril 2011
- **382 €** au Lycée Pasteur pour le déplacement de 20 élèves à Moscou (Russie) du 10 au 20 avril 2011
- **382 €** au Lycée Victor Hugo pour le déplacement de 30 élèves à Sundsvall (Suède) du 28 mars au 3 avril 2011
- **534 €** au Collège Proudhon pour l'accueil de 45 élèves de Huddersfield (Angleterre) du 6 au 13 avril 2011
- et **1 200 €** pour le déplacement de 29 élèves à Huddersfield du 10 au 19 mai 2011

En cas d'accord, la dépense totale, soit 4 491 €, sera imputée au chapitre 65.048/65737.94036 CS 400.

### 2 - Organismes d'enseignement privés et associations

- **382 €** au Collège Notre Dame pour le déplacement de 25 élèves à Hereford (Angleterre) du 3 au 11 avril 2011
- **382 €** au Collège Notre Dame pour le déplacement de 26 élèves à Amersfoort (Pays-Bas) du 2 au 8 avril 2011
- **130 €** à Jumelages La Poste-France Telecom pour l'accueil de 13 personnes de Huddersfield (Angleterre) du 31 mai au 5 juin 2011
- **172 €** au Lycée Saint-Paul/Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 16 élèves à Grosseto (Italie) du 8 au 15 avril 2011.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 1 066 €, sera imputée au chapitre 65.048/6574.94036 CS 400.

### 3 - Subventions exceptionnelles pour des actions internationales

- Subvention exceptionnelle de **1 000 €** à l'Association Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon pour le déplacement de 15 étudiants à Pavie (Italie) du 27 au 29 mai 2011 pour y donner un concert dans le cadre du 650<sup>ème</sup> anniversaire de l'Université de Pavie.

- Subvention exceptionnelle de **750 €** à la MJC de Palente, pour l'accueil d'une délégation estonienne à l'occasion du 1<sup>er</sup> Bal de l'Europe organisé le 8 mai 2011
- Subvention exceptionnelle de **1 500 €** au Théâtre de la Clairière, pour l'accueil à Besançon le 29 juillet prochain d'un spectacle proposé par la Compagnie du Passage de Neuchâtel, à l'occasion du Millénaire de notre ville jumelée.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 3 250 €, sera imputée au chapitre 65.048/6574.94036 CS 400.

### **Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions d'attribution de subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. LE MAIRE, Mlle RONZI, M. MONNEUR et Mme MICHEL n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.*